



Ville de
Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...



PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2020-2021

Politique familiale 2017-2027
Deuxième génération



Municipalité
amie des aînés



Certifié
famille
Politique familiale municipale

Pour une communauté tricotée serrée

La **famille** est l'unité primaire et fondamentale de l'organisation sociale, le premier lieu de développement affectif, de socialisation et d'épanouissement des individus qui la composent. Qu'elle s'illustre par le partage d'une responsabilité parentale ou non; qu'elle implique des relations intergénérationnelles ou non; qu'elle soit l'aboutissement de liens de sang, d'alliance ou d'affinité entre ses membres, la famille demeure un noyau d'affection, de soutien, de sécurité et de partage de valeurs qui consolide, au fil du temps, les fondations de la communauté.

Notez que par souci de concision et afin d'alléger la lecture, l'usage du terme **famille** est privilégié dans l'ensemble du document pour inclure et désigner à la fois les enfants, adolescents, jeunes adultes, aînés et personnes handicapées.



450 461-8000

www.ville.saint-basile-le-grand.qc.ca

Le plan d'action triennal 2019-2020-2021 a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 6 mai 2019.

Tirage : 30 exemplaires

© Ville de Saint-Basile-le-Grand
Mai 2019

Réalisation : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



La Politique familiale • Deuxième génération de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a été adoptée par le conseil municipal à la séance ordinaire du 3 juillet 2017.



Émile Henri

MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL RESPONSABLE DE LA FAMILLE, DES AINÉS ET DES ENFANTS

Par l'adoption de sa Politique familiale - Deuxième génération, la Municipalité de Saint-Basile-le-Grand a pris l'engagement de maintenir le réflexe « famille » dans toutes les prises de décision municipale. La Ville entend ainsi prendre en considération la diversité et la pluralité des modèles familiaux et travailler à l'amélioration continue de l'offre de services aux familles, tout en enrichissant les niveaux de solidarité par et pour les familles.

Avec ce plan d'action triennal, l'engagement municipal à l'égard des familles se déploie concrètement. Il prend forme dans des mesures tangibles qui, en plus d'être foncièrement ancrées dans une perspective de développement durable, visent directement le mieux-être des familles, des jeunes adultes, des aînés, des tout-petits âgés de 0-5 ans, des adolescents et des personnes vivant avec un handicap.

PASSONS À L'ACTION



AVANT-PROPOS

Plusieurs actions proposées sont issues des résultats du sondage effectué auprès de la population en 2016. Les autres mesures proposées par le comité de consultation famille et soumises à l'approbation du conseil municipal sont le fruit de plusieurs mois de réflexion et le reflet des valeurs, de la culture et de la diversité des gens qui oeuvrent au sein du comité de consultation famille.

LÉGENDE CLIENTÈLE



Adolescents



Aînés



Familles



Personnes
vivant avec
un handicap



Tout-petits
(0-5 ans)



TOUS
(Mesure universelle)



Action qui s'inscrit dans une démarche écoresponsable

AXE 1

COMMUNICATION ET ORGANISATION MUNICIPALE

La communication est déterminante dans un milieu de vie où les rapports de proximité orientent toute l'action politique. La communication nous permet d'établir et de construire nos relations avec les familles. La communication reflète la valeur et le respect que nous accordons à l'ensemble des citoyens.

En tant qu'organisation publique, la Ville de Saint-Basile-le-Grand se doit de communiquer l'information dont elle dispose afin de faire connaître tout sujet d'intérêt pour les familles. Elle souhaite, par le fait même, susciter l'implication citoyenne et dynamiser la participation à la vie grandbasiloise.

OBJECTIFS DE L'AXE 1

- 1.1** Contribuer à établir une communication objective et bidirectionnelle entre les différents publics de façon à favoriser l'utilisation des services offerts et encourager la participation citoyenne;
- 1.2** Faire connaître les services et les ressources disponibles s'adressant aux familles;
- 1.3** Adapter et moduler les voies de communication pour les rendre plus accessibles à tous les membres de la famille;
- 1.4** Introduire les technologies communicationnelles en respectant les besoins et capacités d'adaptation de tous les membres de la famille.



Dessin de **Florence Ricard**
Garderie L'Imaginette

Les actions

AXE 1

COMMUNICATION ET ORGANISATION MUNICIPALE

 Actions proposées	Objectifs visés	Clientèle bénéficiaire	Année de réalisation	Responsable Collaborateur
Permettre aux familles d'exprimer leurs besoins et de soumettre leurs suggestions et commentaires auprès du comité de consultation famille	1.1		2019	SLCVC - SCRC CCF
Faire la promotion de la politique familiale et de son plan d'action, incluant le renouvellement de la mascotte Basilou	1.2		2019-2020 2021	SLCVC - SCRC CCF
Souligner annuellement la Journée internationale des droits de l'enfant, la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées ainsi que la Semaine québécoise des familles	1.2	  	2019-2020 2021	SLCVC - SCRC CCF
Mettre en place un projet pilote de boîte aux lettres de grande dimension afin d'y recevoir, notamment, les souhaits des enfants « petits et grands » à l'attention du père Noël	1.3		2019	SLCVC - SCRC TP - CM - CCF

SLCVC - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire • **SCRC** - Service des communications et des relations avec les citoyens
TP - Service des travaux publics - **CCF** - Comité de consultation famille • **CM** - Conseil municipal

AXE 2

PARTICIPATION CITOYENNE ET ACTION COMMUNAUTAIRE

Dans un contexte où gouverner devient de plus en plus complexe, où nos communautés sont plurielles, où la réalité municipale doit régulièrement tenir compte d'enjeux régionaux, la voix et la sagesse des familles doivent être entendues et systématiquement prises en compte. Elles permettent aux élus, comme aux administrations, de prendre de meilleures décisions.

OBJECTIFS DE L'AXE 2

- 2.1** Contribuer à établir une communication multidirectionnelle entre les familles, les élus municipaux, le personnel municipal et les partenaires du milieu, de façon à encourager une plus grande participation des familles grandbasilloises à la vie municipale;
- 2.2** Valoriser et soutenir la prise en charge d'un engagement civique accru par les familles, en favorisant l'émergence d'initiatives qui seront bénéfiques à l'ensemble des familles et de la population;
- 2.3** Inciter les familles à soumettre des recommandations et des projets afin de favoriser l'implication et la participation optimale des citoyens de Saint-Basile-le-Grand à la vie démocratique;
- 2.4** Valoriser et promouvoir le bénévolat par et pour les familles.



Dessin de **Alice Lajoie**
CPE Les contes de fées

Les actions

AXE 2

PARTICIPATION CITOYENNE ET ACTIONS COMMUNAUTAIRES

 Actions proposées	Objectifs visés	Clientèle bénéficiaire	Année de réalisation	Responsable Collaborateur
Procéder au renouvellement de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE)	2.1	 	2019	SLCVC - CPL CCF
Maintenir et bonifier les actions en lien avec le projet des <i>Incredibles comestibles</i> en ajoutant de manière stratégique deux nouvelles platebandes	2.2		2020	SLCVC - TP APES - CCF
Inviter les enfants des garderies et du préscolaire à cultiver des semis qui seront utilisés pour remplir les platebandes publiques	2.2		2019	APES
Faire la promotion du bénévolat auprès des communautés culturelles afin de favoriser leur intégration et le partage des cultures	2.4		2020	SLCVC - SCRC CCF

SLCVC - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire • **CPL** - Coordinatrice aux programmes de loisir
CCF - Comité de consultation famille • **TP** - Service des travaux publics
APES - Association pour un environnement sain • **SCRC** - Service des communications et des relations avec les citoyens

AXE 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les élus municipaux ont le mandat de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle découlant de la reconnaissance des municipalités comme de véritables gouvernements de proximité. Par le fait même, ceux-ci doivent adopter les meilleures pratiques municipales pour un aménagement plus durable, accessible et sécuritaire afin qu'elles puissent vivre et s'épanouir en toute quiétude sur le territoire.

OBJECTIFS DE L'AXE 3

- 3.1 Planifier le développement urbain en fonction de l'accessibilité universelle et des besoins des familles;
- 3.2 Coordonner les projets de développement en tenant compte de la qualité de vie des familles et des conséquences sur l'environnement;
- 3.3 Optimiser les milieux de vie déjà construits afin de les adapter aux besoins évolutifs des familles;
- 3.4 Actualiser les mesures d'atténuation des risques et de prévention des sinistres afin que les familles soient en sécurité sur le territoire;
- 3.5 Contribuer à la réduction et la prévention de l'intimidation, la discrimination, la maltraitance et la violence qui peuvent sévir à l'encontre des familles.



Dessin de **Lily Brissette**
Garderie L'Imaginette

Les actions

AXE 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

 Actions proposées	Objectifs visés	Clientèle bénéficiaire	Année de réalisation	Responsable Collaborateur
Prévoir l'aménagement d'un espace famille pour faciliter les soins aux bébés et aux jeunes enfants lors des activités à grand rassemblement	3.3		2019	SLCVC
Évaluer la possibilité du retour des travailleurs de rue, en partenariat avec les villes avoisinantes	3.5		2021	SLCVC - DG

SLCVC - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire • **DG** - Direction générale

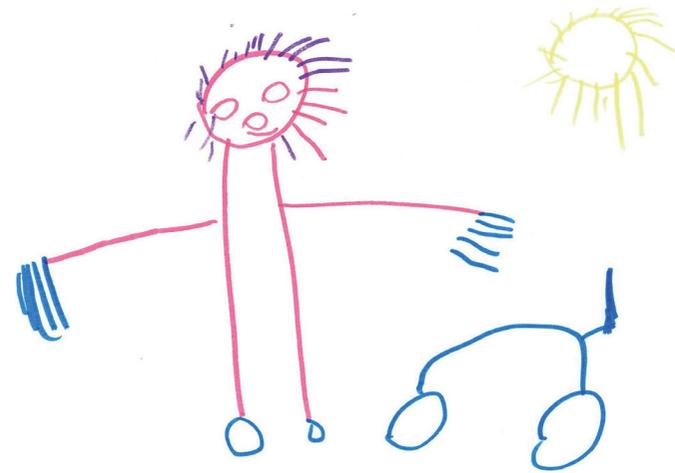
AXE 4

MOBILITÉ ET ET TRANSPORT

La mobilité et les services de transport ont un impact direct sur les conditions de vie des familles. Les dynamiques familiales constituent un élément déterminant des déplacements quotidiens de l'ensemble des citoyens. Par le fait même, la Ville de Saint-Basile-le-Grand entend favoriser les déplacements dans le milieu et à l'extérieur du territoire afin que les familles puissent se déplacer en toute sécurité et selon des horaires qui répondent à leurs besoins.

OBJECTIFS DE L'AXE 4

- 4.1** Favoriser, encourager et sécuriser les déplacements actifs (exemple : marche et bicyclette) en tenant compte des besoins des familles et de l'évolution des goûts, des intérêts et de la variété des modes de pratique ;
- 4.2** Favoriser, encourager et sécuriser les déplacements collectifs (exemple : autobus, train, covoiturage) en tenant compte des besoins des familles ;
- 4.3** Mettre en place des mesures pour faciliter les déplacements initiés par les services communautaires en réponse aux besoins particuliers des familles.



Dessin de **Anaëlle Malouin**
CPE Les contes de fées

Les actions

AXE 4

MOBILITÉ ET ET TRANSPORT

 Actions proposées	Objectifs visés	Clientèle bénéficiaire	Année de réalisation	Responsable Collaborateur
Faire la promotion de l'usage du véhicule en libre-service disponible du côté sud et débiter une réflexion quant à la possibilité d'instaurer ce service du côté nord	4.2		2019	DG
Travailler de concert avec le Centre de bénévolat pour bonifier l'offre de service de transport et trouver de nouveaux partenaires afin de répondre davantage à la demande	4.3		2020	SLCVC - DG

DG - Direction générale • **SLCVC** - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

AXE 5

SAINES HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT

L'adoption d'une saine alimentation, associée à la pratique régulière de l'activité physique et l'implantation de conditions de vie sécuritaires, contribuent à créer des milieux de vie stimulants qui favorisent le bien-être collectif, la réussite éducative ainsi que le développement global de tous les membres de la famille. C'est dans une perspective de développement durable que la Ville de Saint-Basile-le-Grand entend mobiliser la communauté afin de permettre aux familles d'intégrer à leur quotidien l'adoption de saines habitudes de vie et de comportements environnementaux responsables.

OBJECTIFS DE L'AXE 5

- 5.1** Mobiliser les familles et favoriser la conjugaison des efforts de tous (élus, éducateurs, intervenants, spécialistes de la santé, citoyens) afin d'accroître la capacité d'agir des familles grandbasilloises pour que les jeunes bougent davantage, qu'ils s'alimentent mieux et qu'ils atteignent un meilleur équilibre psychosocial;
- 5.2** Inciter tous les membres de la famille à utiliser les temps libres pour améliorer la condition physique et la santé de tous;
- 5.3** Mettre à niveau le parc d'équipements récréatifs ainsi qu'en implanter de nouveaux qui tiennent compte de l'évolution des goûts et des besoins des familles, et ce, dans le but d'inciter ces dernières à la pratique d'activités physiques ainsi qu'à l'acquisition de saines habitudes de vie;
- 5.4** Sensibiliser et encourager les familles à adopter des pratiques écoresponsables.



Dessin de **Livia Tanguay**
Garderie L'Imaginette

Les actions

AXE 5

SAINES HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT

 Actions proposées	Objectifs visés	Clientèle bénéficiaire	Année de réalisation	Responsable Collaborateur
Rédiger et mettre en place une politique sur les saines habitudes de vie en camp de jour	5.1	 	2019	SLCVC
Prévoir, notamment lors des fêtes à grand rassemblement, l'utilisation d'un comptoir à eau portatif	5.4		2019-2020 2021	SLCVC
Procéder annuellement à la plantation d'arbustes fruitiers dans les parcs afin de compenser les émissions de carbone générées par le déplacement des véhicules lors de la Fête de la famille au village	5.4		2020-2021	SLCVC - TP
Travailler, de concert avec le comité de développement durable, à la mise en place d'une politique sur les pratiques environnementales, systématiquement appliquées lors de la location des locaux à l'intérieur d'édifices municipaux	5.4		2019	SLCVC - SUE

SLCVC - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire • **TP** - Service des travaux publics
SUE - Service de l'urbanisme et de l'environnement

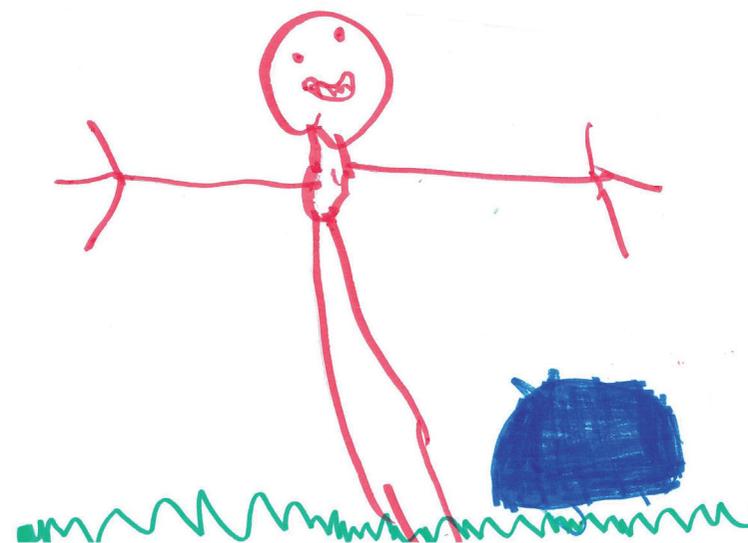
AXE 6

LOISIRS SPORTIFS, CULTURELS ET COMMUNAUTAIRE

Le loisir municipal est un élément clé qui distingue les municipalités entre elles. L'offre de services en matière de loisir caractérise la communauté; elle amène une vitalité, une couleur, une richesse et elle véhicule un caractère rassembleur qui est souvent déterminant pour les familles dans leur choix de s'établir dans une municipalité plutôt que dans une autre. La municipalité joue un rôle primordial dans la mise en place d'environnements favorables à la pratique libre ou encadrée de diverses activités culturelles, sportives et communautaires.

OBJECTIFS DE L'AXE 6

- 6.1 Tenir compte de l'évolution des goûts, des intérêts et de la variété des modes de pratique dans le maintien, la bonification et la diversification de l'offre de service en matière de loisirs sportifs, culturels et communautaires pour les familles;
- 6.2 Promouvoir la pratique du jeu libre pour les familles afin de créer un environnement municipal créatif et bénéfique;
- 6.3 Encourager le vieillissement actif;
- 6.4 Assurer l'accessibilité des activités de loisir aux familles, notamment en tenant compte des contraintes liées à la conciliation travail-famille;
- 6.5 Encourager la participation citoyenne et l'action bénévole dans les loisirs sportifs, culturels et communautaires;
- 6.6 Développer l'offre de service pour la clientèle 0-5 ans afin de favoriser le développement global des enfants.



Dessin de **Raphaël Miguez de Soto**
Garderie L'Imaginette

Les actions

AXE 6

LOISIRS SPORTIFS, CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES

 Actions proposées	Objectifs visés	Clientèle bénéficiaire	Année de réalisation	Responsable Collaborateur
Établir un partenariat avec le Centre de bénévolat afin de bonifier l'offre de service aux jeunes familles	6.1	 	2019-2020 2021	SLCVC - CB
Animer les parcs en alternance, afin de favoriser le bon voisinage en saison estivale. Projet pilote <i>Anima-parc</i>	6.1		2021	SLCVC - CM
Maintenir et bonifier les fêtes à grand rassemblement de type familial	6.1		2019-2020 2021	SLCVC - CCF CM
Mettre en place un projet pilote «Jouer dans la rue» en collaboration avec le comité de circulation	6.2		2020	SLCVC - SUE CCF - CC

SLCVC - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire • **CB** - Centre de bénévolat • **CM** - Conseil municipal
CCF - Comité de consultation famille • **SUE** - Service de l'urbanisme et de l'environnement • **CC** - Comité de circulation

La Ville de Saint-Basile-le-Grand tient à remercier tous les citoyens qui ont participé de différentes façons (consultations publiques, sondages, etc.) à la réalisation de cette édition du plan d'action de la politique familiale.

Membres du comité de consultation famille

Le mandat du comité consiste à recommander des interventions respectant les principes et les orientations découlant des axes de la politique familiale (communication, participation citoyenne, aménagement du territoire et sécurité publique, mobilité et transport, saines habitudes de vie et loisirs) et de préparer un plan d'action découlant de la dernière politique familiale adoptée, contenant des normes d'implantation, des moyens incitatifs ainsi que toute initiative visant la qualité du milieu de vie des familles.

Yves Lessard, maire (membre nommé d'office)

Jean-Marie-Beaupré, directeur général (membre nommé d'office)

Émile Henri, conseiller municipal responsable de la famille, des aînés et des enfants

Denis Vézina, conseiller municipal responsable du développement durable

Marie-Josée Marchand, secrétaire du comité, chargée de projet pour la PFM, coordonnatrice aux programmes de loisirs, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, et photographe attirée lors de plusieurs événements municipaux

Grandbasilois bénévoles membres du comité de consultation famille

Gilles Cazade, président

Marie-Ève Lépine, vice-présidente

André Benoit

Diane Cantin

Vanessa Leblanc

Grandbasilois bénévoles ayant participé à l'élaboration du plan d'action triennal 2019-2020-2021 de la Politique familiale • Deuxième génération

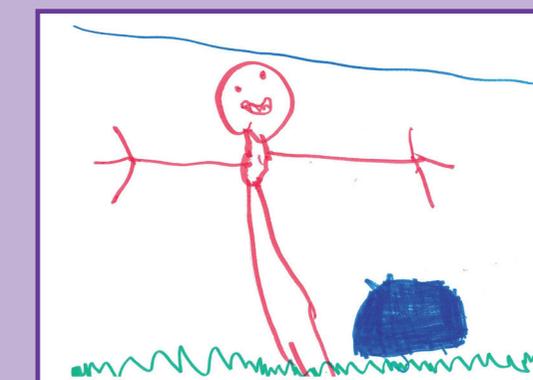
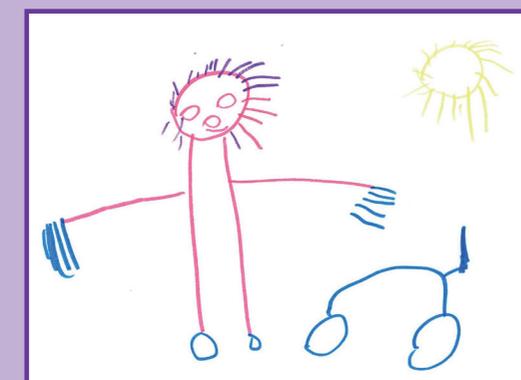
Renée Loignon

Fatou Kiné Wade

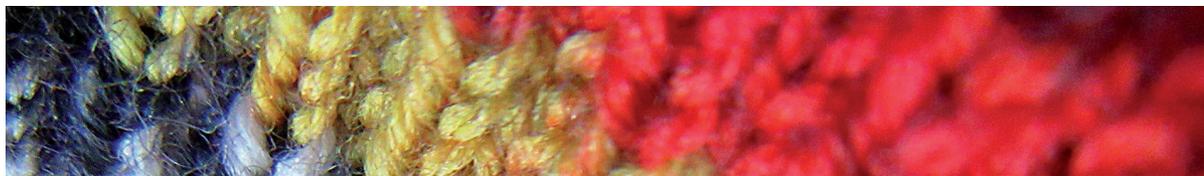
Valérie Sirois



Merci aux enfants des garderies et centres de la petite enfance du territoire qui, en 2017, ont participé au concours de dessin organisé par la Municipalité, sous le thème «J'ai le droit de jouer», dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant. Les petits chefs-d'œuvre de six d'entre eux ont permis d'illustrer ce plan d'action.



PENSER ET AGIR FAMILLES



pour une communauté tricotée serrée



Respect Reconnaissance Équité Soutien Accessibilité Entraide

Ville de Saint-Basile-le-Grand

Pour nous joindre 450 461-8000
ville.saint-basile-le-grand.qc.ca



Politique familiale • Deuxième génération
Plan d'action | Mai 2019